

Les professeurs grévistes du collège les Amandiers de Carrières sur Seine, ainsi que ceux qui soutiennent le mouvement sans s'y joindre, souhaitent informer les parents d'élèves des raisons de leur opposition à la réforme du collège annoncée pour la rentrée 2016.

Nous tenons d'abord à préciser que les enseignants seront grévistes mardi 26 janvier 2016 afin de faire connaître leur mécontentement à propos de la réforme et non pour la revalorisation de leur salaire, comme l'ont annoncé les médias ce lundi 25 janvier 2016.

Comme la très grande majorité de nos collègues **au niveau national et académique**, nous sommes déconcertés par les modalités d'application de cette réforme

- Qui évolue par à-coups, sans visibilité globale réelle (classes bi-langues maintenues ou pas, selon les académies et les stratégies locales).
- Qui se caractérise par un manque de dialogue avec les instances ministérielles.
- Accompagnée par des inspecteurs généralement évasifs, laissant les collègues à leurs interrogations concernant la mise en œuvre des dispositifs, voire des contenus disciplinaires.
- Qui, de façon inédite, s'applique aux quatre niveaux dès la rentrée 2016, provoquant des inégalités entre classe d'âge, en langues vivantes en particulier.
- Sans que nous sachions si la dotation allouée aux manuels scolaires sera suffisante pour répondre aux besoins des quatre niveaux.
- Qui impose un cadre d'interdisciplinarité (les fameux EPI = Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, pris en compte dans le nouveau DNB) sans connaître la compatibilité de ces pratiques avec nos programmes.
- Qui, sous couvert d'autonomie accordée aux établissements, impose un cadre de 26 heures hebdomadaires pour tous les niveaux (incluant les EPI -pour les niveaux 5èmes, 4èmes et 3èmes- et l'Accompagnement Personnalisé (AP) pour tous les niveaux) au mépris des structures mises en place de longue date pour remédier aux difficultés observées.
- Qui fait voler en éclat le principe d'égalité nationale en termes de contenus d'enseignement.
- Qui écarte de l'évaluation du nouveau DNB certains savoirs disciplinaires. C'est ainsi que les compétences du socle commun « Langages des Arts et du Corps » devront être validées en commun par les Arts Plastiques, l'Education Musicale et l'Education Physique et Sportive, sans tenir compte des particularités de chaque matière.
- Qui réserve un sort incertain à l'enseignement de complément Langues et Cultures de l'Antiquité.
- Enseignants, il nous est demandé également de travailler et d'anticiper cette réforme pour la rentrée 2016 alors que les programmes d'accompagnement ne sont pas encore publiés.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les conséquences locales de la mise en place de cette réforme.

- Même si la dotation globale demeure identique pour la rentrée 2016 à celle de 2015, cette réforme diminue le temps scolaire et disciplinaire avec toutefois **les mêmes volumes de programmes à étudier !**

Vos enfants perdront par exemple au collège Les Amandiers :

*** en mathématiques une demi-heure hebdomadaire en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.**

*** en français une demi-heure hebdomadaire en 3^{ème} et une heure et demie en 6^{ème}.**

- Les classes européennes disparaissent complètement sans même que les élèves de 4^{ème} puissent finir leur cycle.
- La classe bi-langue est maintenue pour la rentrée 2016 mais sans garantie pour la rentrée 2017.

Au nom de l'égalité des chances, on a mis en avant la suppression des matières prétendument élitistes ; en réalité, les élèves les plus en difficultés dès l'entrée en 6^{ème} feront eux aussi les frais de cette réforme.

Nous demandons par conséquent le retrait de la réforme du collège.